

Commune de Jolimetz

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du lundi 2 décembre 2019

Le 2 décembre deux mille dix-neuf, à dix-neuf heures quarante-cinq, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Didier Debrabant, Maire de la commune de Jolimetz.

Date de convocation du Conseil : le 20 novembre 2019.

Nombre de conseillers en exercice : 14,

Nombre de présents : 13 présents,

Nombre de votants : 13 votants.

Présents : Didier Debrabant, Marcelle Ghaye, Jacques-Anthony Vienne, Noël Delleaux, Bénédicte Dzikowski, Mireille Dupire, Edith Glasse, Charles Autreaux, Jean-Marie Lalou, Gérard Druelle, Jean-Marc Lefebvre, Mehdi Hamida, Thierry Guyonnet.

Absente: Virginie Dumoulin.

Monsieur le Maire sollicite un secrétaire de séance.

Monsieur Jacques-Anthony Vienne propose sa candidature – candidature acceptée.

Monsieur le Maire fait la lecture de l'ordre du jour :

Ordre du jour :

- 1) Validation du compte-rendu du Conseil Municipal du 1 octobre 2019,
- 2) Délibération DETR 2020 – RD 33 2^{ème} phase,
- 3) Délibération pour l'approbation de l'adhésion de la CCPM au SYMSEE (Syndicat Mixte du Sud Est de l'Escaut),
- 4) Délibération subvention exceptionnelle Amicale de l'école (spectacle de Noël).
- 5) Avancement du dossier RD 33,
- 6) Bilan téléthon,
- 7) Questions diverses et tour de table.

1. Validation du compte-rendu du Conseil Municipal du 1 octobre 2019,

Monsieur le Maire propose l'acceptation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 1 octobre 2019. Charles Autreaux fait remarquer que le groupe de musique que nous avons reçu a pour nom « Kat » et non « Cats ».

Le compte rendu est validé.

2. Délibération DETR 2020 – RD 33 2^{ème} phase,

Monsieur le Maire propose que le Conseil Municipal délibère afin de solliciter une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) - 2020 (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux). Cette subvention est sollicitée pour la réalisation de la seconde tranche de travaux « aménagement doux, accessibilité PMR et sécurisation de la traversée de la commune – rue du Pavé. Le dossier doit être présenté avant le 9 décembre 2019.

- Montant global des travaux présentés dans l'avant-projet détaillé : 550 887,00 euros HT,
- Taux de la subvention sollicitée au titre de la DETR 20% soit : 110 177,40 euros,
- Subvention attribuée par le Conseil Départemental du Nord au titre de l'opération « villages et bourgs » : 124 500,00 euros,
- Une subvention est également demandée auprès du Syndicat d'Électrification de l'Arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe pour un montant estimé à : 30 000,00 euros.
- Part communale prévue : 286 209,60 euros HT.

- Il est rappelé que la première tranche a été attribuée aux entreprises Tromont pour les travaux de réseaux et Colas-Montaron pour les travaux d'aménagement et d'espaces verts. (voir compte rendu du Conseil Municipal du 1 octobre 2019).

Résultat du vote : 13 voix pour.

3. Délibération pour l'approbation de l'adhésion de la CCPM au SYMSEE (Syndicat Mixte du Sud Est de l'Escaut),

Monsieur le Maire expose que la CCPM sollicite notre approbation pour l'adhésion de la communauté de communes au Syndicat Mixte du Sud Est de l'Escaut. Plusieurs membres du conseil municipal font remarquer que la décision a déjà fait l'objet d'une décision favorable des élus siégeant à la CCPM. Notre décision ne peut donc pas avoir d'influence sur le résultat final.

Résultat du vote : 8 voix pour, 3 abstentions, 2 contre

4. Délibération subvention exceptionnelle Amicale de l'école (spectacle de Noël).

Monsieur le Maire indique que les membres de l'association de parents d'élèves sollicitent une subvention exceptionnelle pour la prise en charge de 50% du prix du spectacle : fête de Noël : soit 375 euros. La fête est prévue le 14 décembre 2019.

Résultat du vote : 13 voix pour.

5. Avancement du dossier RD 33,

Monsieur le Maire informe : depuis l'ouverture des plis (voir compte rendu du CM du 1 octobre 2019), nous avons rencontré les représentants des entreprises Tromont et Colas-Montaron. Au cours de cette réunion, en présence du cabinet d'étude, des services du Département du Nord et de la CCPM (éclairage public), nous avons regretté l'absence des représentants de Noréade, du Syndicat d'Électrification de l'Arrondissement d'Avesnes et des techniciens pour la fibre. Il a été prévu que le démarrage de la première tranche aurait lieu entre le 15 et le 20 janvier 2020. Il faut prévoir 8 semaines pour l'enfouissement des réseaux (de la chapelle à la Jolimessine). Il n'y aura pas de coupure de la circulation. L'entreprise Montaron commencera un mois plus tard (le béton pour les trottoirs ne devant pas subir les gelées).

6. Bilan téléthon :

Monsieur le Maire, rappelle que le téléthon a connu un franc succès et remercie pour leur participation l'ensemble des bénévoles. Mireille Dupire revient sur quelques chiffres significatifs. 1184 viennoiseries ont été vendues. 120 convives ont participé au repas du samedi soir. Le résultat financier définitif fera prochainement l'objet d'une réunion pour remise officielle comme chaque année à la déléguée régionale.

7. Questions diverses et tour de table.

Didier Debrabant :

- Nous avons reçu un technicien du PNRA pour l'installation d'un nichoir pour les chouettes qui se sont installées dans le grenier de la mairie. Elles ne pourront plus causer de dégradations et seront en même temps protégées. L'équipement est financé par le PNR Avesnois. L'installation est prévue pour la fin de l'année.
- Suite à l'installation d'une clôture en plaques de béton rue du Pavé, il a été demandé au propriétaire de démonter cette installation non conforme à la réglementation du PLU.

Marcelle Ghaye :

- Demande si le problème de gouttière à l'église a été réglé (débordement).
- Demande la planification de l'aménagement des toilettes pour les PMR à la salle Arthur André. (Prévu en début d'année prochaine après les fêtes).
- Demande la participation de quelques conseillers pour la distribution du colis des enfants le 19 décembre (jeudi matin).

- La distribution du colis des aînés aura lieu le samedi 21 décembre. Merci à ceux qui peuvent être disponibles. La préparation du colis aura lieu le vendredi 20 décembre (le colis est distribué aux habitants ayant eu 67 ans dans l'année – idem invitation au repas des aînés). Cette année les colis sont confectionnés par Daniel TAQUET.

Charles Autreaux, :

- A remarqué que beaucoup de chaises à la salle Testelin n'ont plus de bouchons. Cela occasionne beaucoup de bruit. Il serait nécessaire de palier à ce manque.
- Prépare un nouveau concert avec Jean Claude Henriot (au programme sous réserve : Debussy – Schumann). Date envisagée : mars-avril 2020 ?
- Rappelle le concert pour la paix qui aura lieu à l'église le samedi 11 janvier 2020 à 16 heures (avec la présence d'un groupe de musique du Monde).

Bénédicte Dzikowski :

- Remercie Mireille Dupire pour son engagement et pour l'organisation du Téléthon (applaudissements des membres du conseil). Les conjoints et les membres du conseil ont su donner un coup de main bien utile – cela a contribué à la bonne ambiance du repas du Téléthon. Le public était particulièrement content du groupe de musiciens.

Mehdi Hamida :

- Demande dans quelle mesure un particulier peut réaliser un enrobé devant chez lui : problème du domaine public. Il est rappelé que cela doit se réaliser en accord avec la commune.

Edith Glasse :

- A participé avec Marcelle Ghaye à l'Assemblée Générale de l'association « Gym-santé ».

Jean-Marie Lalou :

- A participé à Gommegnies à la réunion d'information concernant les chaudières « énergie-bois ». Cette réunion était organisée par le PNRA.

Noël Delleaux :

- Sollicite les articles pour la réalisation du bulletin annuel. Un courrier a été envoyé aux associations. La réponse est attendue pour le 13 décembre.

Jacques-Anthony Vienne :

- A rencontré Monsieur Gilles Marousé. Ce dernier souhaite organiser une manifestation à Jolimetz les 30 et 31 mai 2020 : 80 ans du début de la seconde guerre mondiale. Il a sollicité l'aide de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale pour l'organisation d'une exposition à Jolimetz + matériel. La commune de Locquignol a été sollicitée pour contribuer à la restauration de la stèle installée en forêt (cimetière des allemands). Cette stèle rappelle la mémoire de l'ensemble des régiments ayant combattu sur l'axe : Locquignol, Jolimetz, Le Quesnoy. Monsieur Marousé nous a également informés de la nomination de Monsieur François Aumaître au grade de chevalier dans l'ordre de la légion d'honneur.

A la demande de Charles Autreaux, le Conseil Municipal se termine par une minute de silence en mémoire des 13 soldats français morts au Mali et des 3 sauveteurs morts dans le crash d'un hélicoptère près de Marseille.

Fin de la séance à 21 heures 45.

Le Maire



Didier DEBRABANT